

Mennecy, le 22 septembre 2005

**Chère Collègue,
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale:

Le Jeudi 29 septembre 2005 à 19h00
Salle du Conseil Municipal

INFORMATIONS :

Arrêtés ayant été pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- | | |
|----------------|--|
| L11.05.129.76 | Décision du Maire acceptant la convention de formation entre la ville de Mennecy et l'Association des Bibliothécaires Français. |
| L11.05.153.10 | Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville de Mennecy et France Télécom |
| L11.05.166.23 | Décision du Maire acceptant la convention d'une formation de premier secours pour 42 agents de la collectivité |
| L11.05.167.24 | Décision du Maire acceptant le contrat de prestation entre la ville de Mennecy et la Compagnie SYCOMORE |
| L11.05.167.25 | Décision du Maire acceptant le contrat de prestation entre la ville de Mennecy et l'Association « L'Ecoute s'il pleut » |
| L11.05.171.28 | Décision du Maire acceptant la proposition financière pour la location d'un véhicule par le Service Jeunesse |
| L11.05.171.29 | Décision du Maire acceptant la proposition financière pour la location d'un minibus par le Service Jeunesse |
| L11.05.171.30 | Décision du Maire acceptant le contrat de vente entre la ville de Mennecy et la Société OA, pour un séjour organisé par le Service Jeunesse |
| L11.05.171.31 | Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville de Mennecy et la Société ARC EN CIEL |
| L11.05.185.39 | Décision du Maire acceptant le contrat de sécurité entre la ville de Mennecy et la Société DTTP dans le cadre de la construction d'une maison de la petite enfance |
| L.11.05.185.40 | Décision du Maire acceptant la mission de contrôle technique entre la ville de Mennecy et le Bureau Véritas dans le cadre de la maison petite enfance |
| L.11.05.185.42 | Décision du maire acceptant le marché pour la réfection de structure de la façade de l'école maternelle de la Verville |
| L.11.05.189.46 | Décision du Maire acceptant le marché pour la pose d'une surcouverture et de panneaux isolants à l'école primaire des Myrtilles |
| L11.05.194.50 | Décision du Maire portant signature d'un contrat de travail avec l'Association « SESAME » |

L11.05.214.60	Décision du Maire acceptant le contrat entre la ville de Mennecey et « Les Gamins de Paris »
L11.05.228.65	Décision du Maire acceptant la convention entre la ville de Mennecey et la Société AMPHIA
L11.05.237.68	Décision du Maire portant signature d'un contrat de travail entre la ville de Mennecey et l'Association SESAME.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 juin 2005.

Informations complémentaires :

- Création d'un dixième bureau de vote
- Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) : propriété HOEBANX

ORDRE DU JOUR

I / AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Joël MONIER

- 1) Suppression de l'article 6 du règlement intérieur

II / TRAVAUX/URBANISME

Rapporteur : Daniel PERRET

- 2) Cession au Conseil Général de l'Essonne de la parcelle communale située rue de l'Abreuvoir à Mennecey.
- 3) Construction de vestiaires/tribunes au lieu dit La Remise du Rousset : attribution des lots N°3,4,5,6,7,9,10,11,et 12 – Relance d'une procédure de marché négocié pour les lots N° 1,2 et 8.
- 4) Droit d'ester et de défendre la Commune en justice - Délégation du Maire - Requête de Monsieur et Madame COCHARD
- 5) Décision Modificative Assainissement N°2

III / ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Daniel BAZOT

- 6) Annulation de la délibération du 19 octobre 2000 relative au Droit d'usage en matière d'Ordures Ménagères
- 7) Transfert de la compétence Ordures Ménagères à la CCVE
- 8) Convention avec le SIREDOM : achats de bacs
- 9) Délibération autorisant la commune de Mennecy à ester en justice dans l'affaire de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

IV / RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Daniel BAZOT

- 10) Création d'un poste d'agent technique qualifié à temps complet
- 11) Création d'un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique à temps complet et création d'un poste d'assistant artistique à temps non complet (10 heures)

V / SCOLAIRE

Rapporteur : Annie BERTHAUD

- 12) Avenant N°1 au marché de fourniture des denrées alimentaires et d'assistance technique
- 13) Marché complémentaire au marché de fourniture de denrées alimentaires et d'assistance technique

II / FINANCES

Rapporteur : Bernard BOULEY

- 14) Décision Budgétaire Modificative du Budget principal N°2
- 15) Délibération spécifique pour le maintien en section investissement d'une dépense
- 16) Admissions en non valeur

VII / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Joël MONIER

.....

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),

Agissant en qualité de ...

Donne pouvoir pour me représenter

A

Lors du Conseil Municipal du.....

Date et signature :